

trois minutes au ministre ou à son représentant pour répondre au nom du gouvernement. Toutefois, je remercie le député de son aide et nous tâcherons de régler nos montres.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LA SUPPRESSION DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES

**M. Lee Grills (Hastings-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai demandé récemment que le gouvernement étudie la possibilité de supprimer l'évaluation des ressources en ce qui a trait aux prestations supplémentaires de la pension de vieillesse prévues pour nos citoyens âgés. J'ai aussi demandé que l'on corrige les renseignements erronés fournis aux bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants. La raison pour laquelle j'aborde ce sujet, c'est qu'on demande maintenant à ces gens de faire tenir une autre demande de prestations supplémentaires basée sur une évaluation annuelle de leurs ressources. Je qualifierai cette évaluation de mesquine.

**M. Knowles:** Bravo.

**M. Grills:** En outre, l'augmentation inhabituelle du coût de la vie exerce aujourd'hui une influence considérable. Au cours de la dernière fin de semaine, j'ai reçu de nombreuses—je devrais dire des douzaines—requêtes de gens me demandant s'ils devaient présenter une nouvelle demande pour diverses raisons. Il semble y avoir beaucoup d'incertitude et ceux qui touchent un faible revenu ne savent pas à quoi s'en tenir. Un grand nombre d'entre eux sont des vieillards. Ce sont nos citoyens âgés qui peuvent facilement être déconcertés. Nous devrions, bien sûr, simplifier ces règlements, afin de leur rendre la vie plus facile.

D'autres qui ne sont pas aussi âgés sont découragés sinon décontenancés, car ils sont habitués à travailler et à gagner leur vie. Ils sont assez indépendants, mais ils se rendent compte maintenant que s'ils veulent gagner quelques dollars, ils n'ont plus droit à la pension de vieillesse supplémentaire.

En adoptant cette politique, le gouvernement élimine tout mobile que ces gens pourraient avoir de gagner un montant supplémentaire et détruit leur fierté et leur indépendance. Ils n'ont plus désormais la satisfaction d'accomplir un effort personnel, quelque chose à la fin de chaque jour qui est la source de la fierté personnelle de la plupart d'entre nous. Le gouvernement actuel enlève cette satisfaction à ces gens.

Le coût de la vie a augmenté ces dernières années et, particulièrement, depuis un an.

Cela a eu, pour ces gens-là de terribles conséquences, car les personnes âgées en souffrent davantage. Or il continuera d'en être ainsi jusqu'en 1970, année où l'on paiera le supplément de pension de la vieillesse aux personnes alors âgées de 65 ans.

Bon nombre de ces gens pourraient contribuer de façon très utile à notre productivité. La plupart ont magnifiquement contribué à leur pays et désirent encore le faire. Un grand nombre d'entreprises recherchent ces personnes âgées pour les employer comme jardiniers ou gardiens. Elles ont certainement leur place quelque part, mais on leur a refusé cette satisfaction.

On nous a fourni quantité de chiffres sur le coût d'un tel programme. Or, examinons les frais d'administration des paiements supplémentaires actuels. J'ai reçu des centaines de lettres à ce sujet et j'en ai écrit autant au ministère. Ce dernier a probablement un personnel qui est chargé de s'occuper de ces demandes. Le ministère du Revenu, j'en suis sûr, dépense beaucoup pour recouvrer l'impôt sur le revenu de ces personnes. A mon avis, nous pourrions faire beaucoup pour ces citoyens âgés, et à très peu de frais.

Je ne voudrais pas me montrer sentimental, mais la Bible dit:

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.

Permettez-moi maintenant de parler des renseignements trompeurs qu'on fournit aux veuves d'anciens combattants à propos de leurs droits à la pension. On fait croire à ces femmes que leur supplément à la pension de vieillesse sera ajouté à leurs allocations d'ancien combattant, quand, en réalité, celles-ci sont réduites du montant équivalent au supplément, de sorte que, dans certains cas, le montant global qu'elles touchent est inférieur à celui qu'elles recevraient avant de demander leur supplément à la pension de vieillesse.

J'espère que le gouvernement étudiera la question. Nombre de nos anciens combattants pensionnés sont dans la confusion, et beaucoup m'ont dit qu'ils souhaiteraient n'avoir jamais demandé à toucher le supplément à la pension de vieillesse, car ils recevaient un plus fort montant avant de présenter leur demande. Comme le Jour du souvenir approche, souvenons-nous de ces gens.

• (10.20 p.m.)

**Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, le